

Le Trait d'Union Mensois

**JOURNAL D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE MENS**



N° 218 JUILLET 2019

Une aire piétonne à Mens : pourquoi pas ?

Les travaux de l'axe est-ouest qui traversent Mens sont terminés dans la partie centre historique. La rue du Temple, la place de la Halle et la rue Saint Giraud sont depuis quelques jours complètement refaites, travaux requalifiés comme on dit dans le langage des spécialistes. Ces travaux concernent aussi bien les réseaux humides et secs, les branchements des habitants, que la réfection des sols. La rue de la Halle avait été une anticipation de ce qui vient d'être fait en deuxième phase. Ces rues ont maintenant une toute autre allure plus conforme à ce qu'on peut attendre d'un bourg ancien fort de son histoire et qui incite à aller plus loin pour améliorer la qualité de vie des habitants.

De nombreux habitants m'ont fait remarquer que cette zone n'était maintenant guère compatible avec les circulations motorisées et qu'il conviendrait de voir cette question de plus près.

Il existe une disposition que de nombreux bourgs et villes même petits ont déjà largement utilisée : l'aire piétonne. Les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble. Une aire piétonne est une zone affectée à la circulation des piétons de façon temporaire ou permanente. Elle couvre les rues et places concernées de façade à façade et son mode de fonctionnement exclut de fait les voies de circulation supportant tout trafic de transit ou de distribution. Dans cette zone où le piéton est absolument prioritaire, seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne sont autorisés à circuler à l'allure du pas d'un piéton. Les vélos sans moteurs sont autorisés dans les mêmes conditions mais le stationnement y est interdit.

Il faut bien sûr en définir les limites. Si les rues récemment refaites semblent devoir en faire partie, il n'est pas interdit d'étendre la réglementation aux autres rues du centre historique. Ceci reste à déterminer, c'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de confier une étude à un cabinet spécialisé sur la sécurité des circulations des voies d'accès, et celles particulièrement des piétons dans Mens. Il a demandé également d'y inclure la question des limites de l'aire piétonne.

La rue du Bourg qui sera refaite comme les autres à la fin de cette année ne fera pas partie de cette aire car elle appartient au réseau des voies nécessaires à la circulation de transit et de liaison. Par contre des dispositions particulières pourraient être prises du type "zone de rencontre" pour aménager la cohabitation des piétons et des véhicules légers et assurer sécurité et silence.

Je n'ai pas l'intention de "noyer" ce sujet dans une étude à durée plus ou moins définie comme cela arrive malheureusement trop souvent. Il faudra prendre des décisions dans les mois qui viennent. D'ores et déjà avant même que l'étude ne commence les réactions des mensoises et des mensois seront les bienvenues. Le site internet de la mairie, le cahier de remarques ouvert tous les matins à la mairie, et tous autres courriers sont à leur disposition.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 7
La vie du village	P 8 à 10
La vie des associations	P 11 à 14
Mens Ensemble communiqué	P 15
Les brèves et l'état civil	P 16

LES ARTICLES POUR LE TUM D'AOUT DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MARDI 23 JUILLET 2019

Photo de couverture :

Photo : Transhumance 2019

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard

Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,

Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

FESTIVITÉS ESTIVALES A MENS

Programme Juillet, Aout et septembre



- A partir du 01 Juillet et tout le mois d'août : 15 vélos à assistance électrique en location. Renseignements à l'office du tourisme intercommunal de Mens rue du Breuil.
- Piscine ouverte en Juillet, Août et Septembre (horaire afficher en mairie ou sur le site internet de la mairie).
- Vendredi 21 juin fête de la musique participation libre.
- Samedi 22 juin 20 ans du Football Club Sud Isère et réception des travaux du stade du foot Laurent TURC.
- Dimanche 23 juin fête de la montagne à ROCHASSAC.
- Dimanche 30 juin fête des habitants d'ici et d'ailleurs et inauguration de Mixages à 12h00.
- Dimanche 30 juin projection du film « Mens » de Isabelle PRIM a l'amphithéâtre du Collège de Mens.
- Vendredi 5 juillet inauguration du PREP en présence de monsieur le Préfet à 18h00.(voir page 4)
- Samedi 06 juillet kermesse club bel âge.
- 12 au 21 Juillet exposition des créateurs du Dauphiné.
- Festivités du 13 et 14 Juillet.
 - 13 Juillet soir à partir de 21h00 traditionnelle retraite aux flambeaux
 - 13 Juillet au soir bal du comité des fêtes.
 - 14 Juillet sous la halle bal des milles et une à 17h00.
 - 14 Juillet : feu artifice stade Laurent TURC rue des Aires suivi des bals populaires.
 - Orchestre boulevard Edouard Annaud.
 - Sono place du Breuil^
- Cérémonie des combats du pas de l'Aiguille le 28 juillet
- Mercredi 31 Juillet à partir de 15 h00, « Il était une fois... le village de Mens » parcours théâtralisé.
- Vendredi 02 août marché nocturne.
- Dimanche 04 août dans le cadre des nuits musicales de Corps La petite symphonie en l'église de Mens à 21h00.
- CORAT rallye du Trièves 2,3 et 4 Août.
- Vente de pognes les 30 et 31 juillet kermesse catholique le 4 août. Brocante. Concert à l'église à 20 h
- Festival Mens alors du 06 au 10 août inclus. (voir page 13)
- Vente de pognes les 7 et 8 août kermesse protestante le 11 août
- 17 août foire d'août

INAUGURATION DU PREP « MENS 2025 »

Bernard COQUET Maire de Mens

et le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration
des travaux de requalification des espaces publics du centre bourg

le vendredi 5 juillet 2019 à 18 heures

en présence de M. Lionel BEFFRE Préfet de l'Isère

La visite commencera par la place du Vercors , les allocutions auront lieu place de la Halle

KERMESSE DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Ce vendredi soir, une effervescence régnait dans la cour de l'école. Parents et grands-parents s'étaient déplacés pour venir assister au spectacle donné par tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Ce sont les petits et les moyens qui ont débuté avec une histoire bruitée : « Le petit chasseur de bruits ». Ensuite, les grands et les CP ont présenté 3 danses folk qu'ils avaient apprises lors d'ateliers décloisonnés.

Puis, les CP ont chanté, accompagné par leur maître et sa guitare. Les CE1/CE2 et CM1/CM2 ont continué avec une petite chorale dirigée par leurs enseignantes. Pour finir, une démonstration de percussions avec des bouteilles plastiques par les CE2/CM1 a eu lieu.

Des applaudissements ont retenti après chaque représentation appréciée par tous.

Tout le monde a pu se retrouver, ensuite, autour de la buvette tenue par le Sou des Ecoles pour partager un moment de convivialité.



FÊTE DES MÈRES 2019



Une fois de plus, nous n'avons pas failli à la tradition d'honorer les mamans : nous l'avons fait cette année en leur offrant un « bel apéritif » le samedi 25 mai.

Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir de nombreuses mères de famille : ce fut un agréable moment de rencontre, d'échange et de partage, toutes générations confondues.

Merci à toutes celles qui ont permis la réalisation et le déroulement de cet événement sympathique et convivial.

Rosemary GIOVANETTI



LA CLASSE 1963 A FAIT LA FÊTE



Le rendez vous de la classe 1963 (nés en 1943) avait été programmé en 2018 pour nos 75 ans mais n'a pu se faire que cette année en 2019. Cela n'a pas empêché les conscrits et conscrites de l'ancien canton ou communauté de communes de Mens et leurs conjoints ou conjointes de se retrouver pour un bon repas.

C'est ainsi que 34 convives se sont réunis le samedi 15 juin au château de Passière où Conchettine nous avait préparé un déjeuner de grande qualité dans l'environnement que vous connaissez.

Un grand moment de convivialité préparé par Dédou (Andrée Charles) et Alette Faure

(Mme Zander).

Nous avons eu une pensée pour tous nos conscrits aujourd'hui disparus où pour celles ou ceux souffrant qui n'ont pas pu se joindre à nous.

Un grand moment de fraternité de retour en arrière avec la promesse de se retrouver maintenant chaque année.

Marcel CALVAT

OFFRES D'EMPLOI

emploi chantier jeunes du 21 au 25 octobre 2019

La Commune de Mens souhaite embaucher une équipe de 4 jeunes

Nature des tâches (selon la météo)

- désherbage de la station d'épuration - entretien espace VTT - nettoyage cave de la Mairie

Pour cette mission, les jeunes seront encadrés par M. Alain Faure (responsable du Service Technique) sur une base de 5 demi journées (3.5h) soit 17.5 h par semaine.

Conditions financières : SMIC horaire

Conditions particulières : 16 ans révolus au premier jour du chantier à 18 ans inclus

Candidatures à adresser avant le 31 août à Monsieur Bernard COQUET Mairie de Mens

10 Place de la Mairie 38710 MENS

Joindre un CV, une lettre de motivation et une autorisation parentale sur papier libre.

La commune de Mens recherche pour l'année scolaire

Un accompagnateur de transport scolaire

CONTRAT CDD TEMPS PARTIEL en période scolaire

Entre 1 et 2 heures par jour aux horaires d'ouverture et de fermeture des Ecoles

Mission : accompagner les enfants de moins de 5 ans sur les trajets scolaires aller-retour entre le point d'arrêt du car et l'établissement scolaire et confier les enfants au personnel de l'école / aux parents ou à l'adulte responsable habilité.

Convient parfaitement à des personnes en recherche de complément retraite ou d'activité (H/F). Libéré en période de Vacances

Qualités attendues :

Sensible à l'accompagnement d'enfants, sens des responsabilités et ponctualité

Dossier de candidature à retirer auprès de l'accueil de la Mairie.

Précisions sur la nature de la mission :

Le matin se rendre au point d'arrêt du car de transport scolaire soit par ses propres moyens soit en prenant le car scolaire à son point de départ Mens – accompagner les enfants par le car jusqu'à l'Ecole et les remettre aux personnels dans la classe (fin de mission le matin).

Aux heures de sortie de l'Ecole : se rendre à l'école par ses propres moyens - accompagner les enfants par le car jusqu'au point d'arrêt et les remettre aux parents ou à l'adulte responsable habilité, retour possible sur Mens par le car scolaire (fin de mission le soir).

MARCHÉ NOCTURNE DU VENDREDI 2 AOÛT 2019

Ce soir-là MENS fêtera son cinquième marché nocturne !

Ceux qui étaient présents les années précédentes auront gardé le souvenir d'un bien agréable moment... (à l'exception de l'an dernier où nous avons été surpris par un violent orage).

Ils ont pu se promener la nuit en été dans nos rues et y découvrir des produits locaux artisanaux de toute nature, dans une ambiance musicale et détendue. Quoi de plus agréable que de se balader ainsi à la fraîche, boire un pot entre amis aux terrasses des cafés qui seront tous ouverts pour vous recevoir.

C'est ce que nous vous proposons cette année encore. Nous pouvons encore accueillir des exposants désireux de faire connaître leur production. Réservez cette date sur vos agendas !

Contact : Rosemary GIOVANETTI 06 14 09 06 14



FÊTE DE LA TRANSHUMANCE 2019



Le vendredi 6 juin la traditionnelle transhumance s'élançait de Milmaze et se dirigeait au hameau du Ser Clapi, une mise en « pattes » pour le troupeau de 1500 brebis, des bergers et de nombreuses personnes qui se joignaient à eux.

La transhumance elle-même commençait vraiment le lendemain, et ce pendant deux jours pour atteindre les sommets verdoyants de notre Dame de la Salette. La traversée de Mens permettait aux amateurs de photos insolites de prendre de nombreux clichés, et aux en-

fants des écoles d'apprécier avec étonnement le nombre impressionnant de brebis et boucs toutes cloches sonnantes se dirigeant vers leur destination finale.

Dès le lendemain au départ de Mens du Ser Clapi précisément, le troupeau prenait la direction de Corps où nous attendait une foule nombreuse. Une halte bien méritée au bord du lac permettait au troupeau et à tout le monde de souffler et de se reposer, et marquait le lancement de la fête de la transhumance organisée par le village de Corps.

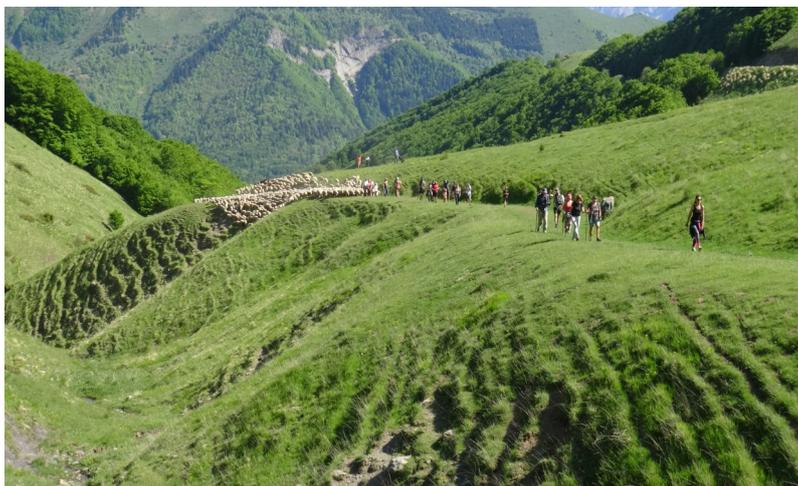


Fabien Mulyk conseiller départemental et maire de Corps dans son allocution de bienvenue souligna l'importance des bergers et de la protection des troupeaux contre la multiplication des attaques de loups. Il déclarait ensuite l'ouverture de la fête de la transhumance 2019. Musiques, danses, spectacles, promenades de poneys, restauration, tout était prévu pour passer un grand moment de convivialité.

Dès le lendemain tous repartaient vers la Salette et ses verts pâturages pour un séjour de plusieurs mois

avant de redescendre avant l'hiver prochain.

Un grand merci à Constant René, Laurent, Corentin, Sylvain, Daniel, Florent, Mattéo, de nous faire partager un moment unique et rare et merci tous ceux qui les ont accompagnés tout au long de cette magnifique journée. A l'année prochaine !



Bernard CHEVALIER

IL ÉTAIT UNE FOIS ...LE VILLAGE DE MENS

MERCREDI 31 JUILLET 2019

Parcours d'orientation théâtralisé - 15h-17h

Partez en famille ou entre amis à la découverte des énigmes de l'histoire du village de Mens, sur le parcours d'orientation, surprises garanties!

RDV à 15h à l'Office de tourisme pour une après-midi ludique et pleine d'imprévus!



GRATUIT

DÈS 15H
MERCREDI 31 JUILLET

Il était une fois...Le village de Mens

Partez en famille ou entre amis à la découverte des énigmes de l'histoire du village de Mens, sur le parcours d'orientation... Surprises garanties!

PARCOURS THÉÂTRALISÉ

Rendez-vous à l'Office de tourisme - Antenne de MENS
04 82 62 63 50

Orientez-vous sur le fil des richesses économiques, culturelles et historiques de ce beau village de Mens; et du Trièves... de façon surprenante:

un commerçant qui ne sait plus bien ce qu'il faut livrer, ni où... une agricultrice qui partage sa connaissance des semis en chanson... Vous croiserez des personnages hauts en couleur qui vous révéleront leurs confidences tout au long de votre parcours. Un merveilleux spectacle, empreint d'humour et de fantaisie vous dévoilera un final magique sur un autre fil...

Organisé par le Service Tourisme de la Communauté de Communes du Trièves en partenariat avec le Département de l'Isère et la Mairie de Mens.

Infos/renseignements.:
Office de tourisme du Trièves
contact@trieves-vercors.fr
- 04 82 62 63 50



LES ÉLÈVES DES CM1 ET CM2 CHEZ LES POMPIERS



Les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école primaire de Mens ont participé, durant plusieurs mercredis, à une formation de secourisme (Premiers Secours Niveau 1, PSC1) à la caserne des sapeurs-pompiers de Mens, commandée par le lieutenant Guy Lorenzi.

La formation est dispensée par les moniteurs, le lieutenant honoraire Philip Charles, les adjudants-chefs Patrice Perrier et Etienne Gérard, le sergent - chef Patrick Mansart, le sapeur Damien Morel et le lieutenant Myriam Capelli.

Cette formation s'est déroulée pendant cinq semaines et à l'issue de celle-ci un diplôme a été obtenu par les élèves méritants.

Le vendredi 7 juin a eu lieu la dernière matinée de formation et une série de petits tests en situation : comment traiter le dégagement d'urgence, l'étouffement, le saignement abondant, la position latérale de sécurité (PLS), les plaies simples et graves, etc..

Cette formation a été dispensée tous les lundis matins aux écoliers mensois, qui entrent dans le cadre de l'éducation à la santé et du parcours citoyen.

Tous ont été récompensés. La remise du diplôme à chaque élève a été assurée par les éducateurs au cours d'une cérémonie à la caserne Denis Chevalier à Mens.

Bernard CHEVALIER



CONCERT AU TEMPLE DE MENS

Tatiana Baklanova-Feeley, piano

invite

Fiona Feeley, violoncelle



Dessin de Luc Chapuis

BACH, BEETHOVEN
CHOPIN, GRIEG
TCHAIKOVSKY, KHATCHATURIAN
CRÉATION VIOLONCELLE ET
VOIX SUR CHANTS POPULAIRES



portrait par Vladimir Baklanov

**AU TEMPLE DE MENS
SAMEDI 3 AOÛT 2019 à 20H30**

Libre participation aux frais

Tatiana Baklanova-Feeley

Après avoir obtenu les diplômes d'excellence de pianiste-concertiste et pédagogue à Moscou puis au Conservatoire Supérieur Rachmaninov à Rostov, Tatiana est devenue professeur titulaire au même Conservatoire.

Née en Russie, elle débute le piano à 6 ans encouragée par ses parents mélomanes. Elle gagne son premier concours à 12 ans, ce qui ne fait qu'encourager sa vocation. Lauréate de nombreux concours en Russie, elle part dans le cadre d'un échange universitaire pour les Etats-Unis. Elle se perfectionne auprès de Boris Bechtereov, James Breckenridge et Edouard Parmentier...

A San Francisco, elle gagne les concours Chopin et Mozart. Elle poursuit ensuite une carrière pianistique internationale de concertiste et d'accompagnatrice. On l'a vu notamment aux côtés de Barbara Hendricks.

En 1994, Tatiana vient avec son mari et leurs deux petites filles en France. Elle joue avec l'orchestre de Mulhouse et participe, avec l'Opéra de Lyon, à la création en 2003 d'opéra russe, "Les trois sœurs" d'après Tchekhov.

Par delà des exigences de sa carrière de pianiste, elle chante dans des chorales, elle a fondé et dirigé "Early Music Group". Elle partage son temps entre les récitals, l'enseignement et les concerts pour les associations en voyageant entre la France, les Etats-Unis et la Russie.

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

LE COLLECTIF D'ENTRAIDE DU TRIÈVES VOUS INFORME

COLLECTIF D'ENTRAIDE DU TRIÈVES



La Friperie Solidaire de Mens propose des vêtements pour toute la famille, des grandes tailles, des chaussures, du linge de maison, des sacs à main, des déguisements, des tissus, des vêtements de sport, de travail, des accessoires... à des prix modiques (de 0.50 € à 5 €).

Et c'est ouvert à tous !

EN JUILLET ET AOUT, LA FRIPERIE SERA OUVERTE

LE MERCREDI MATIN et LE SAMEDI MATIN

- les jours de marché - de 9h00 à 12h30

Vous pourrez ainsi compléter votre garde-robe, tout en faisant un geste solidaire en faveur du Collectif d'Entraide du Trièves !!!

- UNE BRADERIE DE RENTRÉE AURA LIEU LE SAMEDI 24 AOÛT TOUTE LA JOURNÉE -

CINÉMA À MENS AU COLLÈGE À 18H30



Dimanche 30 juin : « Mens » 1h35
documentaire-fiction de Isabelle Prim

En présence de la réalisatrice

À la mort de sa grand-mère, un adolescent hérite d'un mystérieux dossier d'instruction daté de 1895. Fasciné par l'histoire du crime en question, l'adolescent, du haut de ses quatorze ans, devient le juge d'instruction d'un drame atemporel.

Sous la halle à 21h30

Dimanche 7 juillet : « Venise n'est pas en Italie » 1h35

comédie de Ivan Calbérac avec Benoît Pelvoorde

La famille Chamodot est fantasque et inclassable. Bernard, le père, un peu doux-dingue, fait vivre tout le monde dans une caravane, et la mère, Annie teint les cheveux de son fils Émile en blond, parce que, paraît-il, il est plus beau comme ça !!! Quand Pauline, la fille du lycée dont Émile est amoureux, l'invite à Venise pour les vacances, l'adolescent est fou de joie. Seul problème, et de taille, les parents décident de l'accompagner avec leur caravane, pour un voyage aussi rocambolesque qu'initiatique.

Sous la halle à 21h

Séance suivante dimanche 21 juillet .

A ce jour nous ne connaissons pas la suite de la programmation, veuillez consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

FESTIVAL MENS ALORS !



MENS ALORS ! À L'HONNEUR



Télérama

Festivals d'été 2019

**Festivals
musique world
2019 :
douze bonnes
adresses qui
font voyager**

<https://www.telerama.fr/musique/festivals-musique-world-2019-douze-bonnes-adresses-qui-font-voyager.n6262567.php>

Festival Mens Alors !

Impossible de savoir à quoi s'attendre dans ce petit festival qui décloisonne aux propositions décalées... Apéro-poésie, « karaocké », bal forro...

il faut céder au charme de l'instant et de lieux insolites, prêt à faire le tour du monde des traditions vocales (No Tongue) ou prendre la clé des champs avec une création en quartet de la flûtiste Naïssam Jalal (avec le rappeur Mehdi Chaïb, le contrebassiste de jazz Thibault Cellier et la percussionniste Heloïse Divilly).



CLUB BEL AGE DE MENS

GRANDE KERMESSE

SAMEDI 06 JUILLET 2019
ESPACE CULTUREL DE MENS

Le matin à partir de 9 h 30

Vente de pâtisseries faites maison
Bazar, mercerie, diverses tombolas

L'après-midi à partir de 15 h 30

Buvette, animations
Tirage des tombolas

Le 13 juin 64 adhérents du Club Bel Age ont pris la route à destination de Martigues. La matinée a débuté par une visite pédestre dans la ville la bien nommée "Venise Provençale" avec ses canaux et ses ruelles aux maisons colorées.

Cette promenade nous a conduit tour à tour dans le quartier ancien avec la vitrine archéologique de la place Maritima et le site classé du miroir aux oiseaux très prisé par les peintres.

Après un très bon repas dans un restaurant en bord de mer tout ce petit monde a embarqué pour une croisière d'une heure et quart (apparemment sans problèmes digestifs), à la découverte des calanques de la Côte Bleue du Cap Rousset et à l'île Elevigne.

Sous le soleil méridional et dans une ambiance festive, tous sont rentrés ravis de cette belle journée.

Andrée CHARLES

N'oubliez pas la grande kermesse du 6 juillet 2019

ASSOCIATIONS : À CHAQUE PRINTEMPS, LE MAIRE FAIT SA CRISE DE SUSPICION !

Dans son édito du TUM de juin, le maire s'est cru obligé de réagir à **une de nos raisons de nous abstenir lors du vote du budget**. En cause, les subventions aux associations.

Nous soulignons qu'il ne manquait pas grand chose pour satisfaire toutes les demandes. Nous n'avons jamais dit ni écrit que les associations étaient « *maltraitées* », (conclusion du maire TUM juin 2019), mais que « **le bénévolat était mal récompensé** », à l'heure de la fin des emplois aidés, et que « **moins de subventions c'est moins d'ambitions pour l'animation de Mens et moins de retombées économiques** ».

Le maire en profite au passage pour en rajouter une couche (comme l'an passé) **en jetant la suspicion sur certaines associations, sur leurs activités** : « *en clair ce sont des projets entre soi et quelques fois des projets à partager plus largement* » **et sur leur financement** : « *sans chercher à réaliser des bénéfices* ».

Il aurait mieux fait de s'inspirer de notre article de juin 2018 où nous écrivions que « **organiser des rentrées d'argent en autofinancement est un signe de vitalité** » et que « **créer des emplois pour dynamiser les activités et coordonner le bénévolat souvent sur sollicité est noble et cela contribue à l'économie locale. Ce n'est pas pour autant un signe de richesse financière.** »

Nous rappelions également que « **la transparence et l'accès aux comptes font partie des vertus de la loi de 1901** » sur les associations.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : UNE FIN DE MANDAT PLUS OUVERTE !

Lors du conseil communautaire du 20 mai, une présentation du **programme européen Leader** a permis de connaître les catégories de projets aidés et les **principaux projets du Trièves soutenus** : la Maison de pays, le bio mimétisme à Terre Vivante, des projets forestiers, le charbon végétal de l'association Culture ailleurs, le Sentier des Huguenots, le domaine du Talon à Châtel, la ressource l'Etrier...

Mais l'argent promis se fait hélas attendre... Un problème de logiciel au niveau national !

Ensuite, ont été votées, parmi d'autres délibérations :

- **La candidature du Trièves au dispositif national Territoire zéro chômeur longue durée**. Il s'agit, si cette candidature est retenue, alors qu'il y a 371 chômeurs longue durée dans le Trièves, de créer une entreprise à but d'emplois. Celle-ci proposerait des emplois non concurrentiels à partir des compétences des chômeurs longue durée, principalement dans le domaine de la transition écologique (choix du Trièves). Un beau projet solidaire, pour reprendre pied et toucher un vrai salaire.

- **Des actions de sensibilisation à la transition écologique**, dans le cadre de Territoire à Energie Positive (TEPOS), mises en œuvre par les associations Kerléa et Trièves Transitions Ecologie.

- **De nouvelles modalités de subventions TEPOS aux particuliers pour la rénovation thermique des logements**. Après l'arrêt des aides de l'Etat, la Région et la Communauté de communes du Trièves cofinanceront ces aides, hélas bien plus modestes qu'auparavant. Dommage que la mairie de Mens n'ait pas profité, comme d'autres communes ont pu le faire, de l'ancien dispositif pour isoler ses bâtiments publics ! Cela aurait produit de fortes économies de chauffage, qui auraient pu à moyen terme être réinvesties ailleurs.

- **Une demande de subvention pour l'animation de la stratégie foncière du Sud Isère**, dans le cadre de la toute nouvelle politique agricole du Trièves.

- **Deux demandes de subvention, une pour l'animation du nouveau Plan Pastoral du Trièves, l'autre pour la projection en 2019 de 5 à 10 films sur le pastoralisme, suivis de débats avec de nombreux partenaires associatifs**. Ces séances visent aussi bien les Trièvois que les touristes.

- **Une convention sur la location de vélos à assistance électrique, les étés de 2019 à 2021, à Mens, avec l'Office de Tourisme et le Garage central du Trièves**.

Ces actions redonnent davantage de sens à la vie publique, dans la continuité du contrat de réciprocité avec Grenoble Alpes Métropole (la Métro) et le Département et du contrat de transition écologique avec la Métro. Elles auront des retombées pour Mens et ses habitants. On peut être dans la minorité intercommunale comme notre délégué de « Mens ensemble » et souligner malgré tout la convergence positive de ces délibérations.

[LES BREVES ET L'ETAT CIVIL]

EXPOSITION D'AQUARELLE



EXPOSITION D'AQUARELLE ANNIE CHEMIN

Aquarelles du Trièves et d'ailleurs. Grands paysages et petites scènes.

Mens, salle de la mairie, du 3 au 18 août.

Ouvert tous les jours de 15 à 18 heures en présence de l'artiste.

& sur rendez-vous.

www.anniechemin@gmail.com

MARCHÉ DES PRODUCTEURS



Du 3 juillet au 28 août 2019 et tous les mercredis matin, le marché des producteurs et artisans est organisé à Mens, place de la Mairie.

Ce marché a la particularité d'être dédié à la vente directe. Producteurs et Artisans (souvent locaux) vous proposent leur production ou leurs créations : du commerce équitable local en quelque sorte...

Venez nombreux !

Mais aussi tous les samedis matin et toute l'année marché de la place de la Mairie et de la place de la Halle

ARMISTICE OU CAPITULATION ?

Réponse au lecteur très attentif qui fait remarquer que le titre de l'article « Armistice de la seconde guerre mondiale » écrit dans le TUM de juin était inexact.

En effet la seconde guerre mondiale a pris fin le 8 mai 1945 après que l'Allemagne ait capitulé.

Armistice et/ou capitulation ? Dans les deux cas il s'agit d'arrêt des hostilités. L'armistice est l'acte politique qui signifie la fin des combats, et la capitulation signifie la fin des combats suite à une incapacité des troupes à poursuivre la guerre.

Par conséquent l'erreur n'est pas complètement fautive si je peux m'exprimer ainsi.

Anne Marie Barbe

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Tomy, Henri, Mickael METAILLER le 4 juin 2019

Nino, Louis ORGANDE le 5 juin 2019

Bastien, Camille BARBE le 12 juin 2019